

Quels sont les rôles respectifs des médecins et des infirmiers ou infirmières dans les soins aux patients? Comment ces rôles, la formation des soignants, ou encore notre collaboration, ont-ils évolué? Qu'en est-il, par exemple, d'un infirmier ou d'une infirmière ayant une formation universitaire?

Ces questions apparaissent de temps à autre dans les pages du Bulletin des médecins suisses, et de façon assez animée encore récemment.

Une chose en tout cas est claire pour la FMH: un changement de paradigme a bel et bien eu lieu, à ce sujet, et comme toujours, au lieu de préjugés ou de visions périmées, c'est le respect réciproque qui doit être à l'ordre du jour! Il n'y a en effet rien de pire que de bloquer les gens dans des définitions dépassées, ca-

duques – nous souffrons assez nous-mêmes, médecins, de cette discrétion entre identité et attentes pour ne pas l'infliger à d'autres.

Voici donc un domaine dans lequel il est essentiel de réfléchir à une répartition des rôles qui fasse droit aux qualités, à la personnalité, à la créativité et aux ambitions légitimes de chacune et chacun.

C'est dans ce sens que nous avons le plaisir de publier le texte ci-après, que nous avons sollicité; nous nous réjouissons de vos réactions éventuelles – car c'est assurément un excellent thème à reprendre ces prochains temps dans le «Forum du Comité central»!

Jacques de Haller, Président de la FMH

Collaboration ou concurrence?

Les mutations nous sont souvent imposées de l'extérieur. Par exemple, la loi sur l'assurance-maladie exige de contrôler et de documenter l'efficacité et le caractère économique des prestations. Cette exigence ne se rapporte pas qu'aux prestations médicales, comme cela vient d'être démontré de manière exemplaire par un jugement du Tribunal fédéral des assurances relatif aux soins psychiatriques ambulatoires.

Ainsi, le fondement scientifique des soins doit être prouvé. Les soins, quant à eux, sont définis par l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) de la manière suivante:

«Les soins infirmiers s'occupent des conséquences des problèmes de santé actuels ou potentiels et des effets de leur traitement sur la vie quotidienne des individus, de leurs proches et des collectivités. Les soins infirmiers contribuent à la promotion et au maintien de la santé. Les infirmiers et les infirmières incitent les individus à adopter un mode de vie susceptible de maintenir et d'améliorer leur santé, et les aident à s'adapter aux changements nécessaires dans leur vie quotidienne».

Les questions que posent le vécu au quotidien d'une maladie ou d'une vie limitée sont des questions fondamentales pour les soignants. Une discipline spécifique (qui n'est nouvelle qu'en Suisse), celle des sciences infirmières, traite de tels sujets avec la systématique qui s'impose. La pratique des soins ne peut que profiter de ses résultats substantiels.

Discuter du partage des tâches entre personnel infirmier et médecins dans l'ensemble du traitement et des soins n'est pas nouveau. Ce qui l'est, semble-t-il, c'est le risque que cela prenne une signification économique. L'Académie suisse des sciences médicales (ASSM), avec son projet «Avenir de la médecine en Suisse», a réussi à réunir d'importants protagonistes pour débattre du thème délicat de «qui fait quoi» dans les soins à la population. Les débats ont dépassé les frontières des groupes professionnels, à l'instar de la réalité quotidienne: le succès thérapeutique ne va pas sans partenariat entre tous les membres d'une équipe interprofessionnelle. Le dialogue commencé là doit être poursuivi.

Médecins et soignants ont choisi leur profession parce qu'ils voulaient accomplir quelque chose d'utile pour et avec leur prochain. Le fait même d'en percevoir l'utilité ne les empêche pas, bien au contraire, de toutes et tous souffrir du poids des tâches administratives, et de craindre que leur activité ne perde son sens. Dans la lutte pour la répartition des ressources dans le système de santé, ce sont les patientes et les patients qui ont le plus à perdre. Là où il s'agit de défendre le bien-être des patients, tous les participants au processus thérapeutique doivent lutter ensemble sur le plan politique pour les meilleurs résultats possibles. Pour ce faire il s'agit de surmonter les privilèges ancestraux et les clichés de rôles périmés, afin de trouver des solutions actuelles aux problèmes posés.

*Barbara Gassmann,
Vice-présidente de l'Association suisse
des infirmières et infirmiers*